

Dossier individuel d'un collaborateur

Département d'emploi

Ce nouveau champ est en saisie obligatoire et il est par défaut, lors de la création d'un dossier de collaborateur, positionné sur le département correspondant au code postal de l'établissement de rattachement sur le formulaire DOETH.

La donnée est utilisée :

- Pour de nouveaux rapports attendus par la branche (analyse géographique)
- Si le champ est positionné sur un département différent du code postal, une zone spécifique de la liste nominative des collaborateurs déclarés est automatiquement complétée.

Affectation

Société :

Département d'emploi :

Mail professionnel :

Etablissement :

Bassins / Zone d'emploi :

- Alençon
- La Mayenne
- Laval
- Le Mans
- Sablé-sur-Sarthe
- Segré

Bassin / zone d'emploi

Ce nouveau champ est en saisie facultative. La liste des zones d'emploi proposée dépend du département sélectionné à gauche dans le champ obligatoire "Département d'emploi" et est issu de la nomenclature INSEE des Bassins / Zones d'Emploi (<https://www.insee.fr/fr/information/2114596>)